92748 - Comment se préparer à accueillir le mois de Ramadan ?

question

Comment se préparer à accueillir le mois de Ramadan? Quelles sont les meilleures actions à faire pendant ce noble mois?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La réalité du jeûne en Islam

Vous avez bien fait, ô respectable frère, en posant cette question car elle porte sur la manière de se préparer pour le mois de Ramadan au moment où beaucoup de gens se sont écartés de la bonne compréhension de la réalité du jeûne et l'ont transformé en une période de festivités marquée par la présentation d'aliments, de boissons, de friandises, de soirées surtout avec les chaînes de télévision. Ils préparent tout cela bien avant l'avènement du mois de Ramadan, de peur de ne pouvoir disposer de certains aliments ou de voir leur prix augmenter. Ils les achètent à temps, préparent les boissons et cherchent dans les guides des programmes des télévisions pour choisir les programmes à suivre pendant le mois. Ils ignorent vraiment la réalité du jeûne du Ramadan et l’ont dépouillé de ses dimensions cultuelle et spirituelle et l'ont rendu un mois spécial pour satisfaire leurs ventres et leurs yeux !

Dix étapes pour se préparer au Ramadan :

D'autres ont bien saisi la réalité du jeûne du mois de Ramadan et s'y préparent depuis le mois de Cha’bane ; et d'autres s'y mettent même bien avant. Et voici 10 dispositions pour bien se préparer au mois de Ramadan :

- Le repentir sincère :

  Il est obligatoire en tout temps mais l'est davantage pour celui qui va accueillir un mois béni et très important. Celui-là doit s'empresser de se repentir à son Seigneur pour ses péchés et de régler les droits qu'il doit aux gens afin d'accueillir le mois béni pour s'adonner aux actes cultuels le cœur tranquille. Allah, le Très-Haut, dit : « Et repentez-vous tous devant Allah, Ô croyants, afin que vous récoltiez le succès. » (Coran : 24/31). D'après Al-Aghar ibn Yassar (Qu'Allah soit satisfait de lui) le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Ô vous les gens, repentez-vous à Allah car moi-même je me repens à Lui cent fois par jour. » (Rapporté par Muslim : 2702).
- L'invocation :

  Il a été rapporté que certains ancêtres pieux invoquaient Allah six mois pour qu'ils restent vivant jusqu'à l'avènement du Ramadan , puis ils L'invoquaient pendant cinq mois après l'écoulement du mois afin qu'Il agrée leur jeûne. Le musulman doit invoquer son Seigneur, le Très-Haut, pour qu'Il lui permette de vivre jusqu'à l'avènement du Ramadan en étant dans le bien physiquement et spirituellement. Il doit encore L'invoquer pour qu'Il l'assiste à Lui obéir au cours du mois et qu'Il agrée ses œuvres.
- Éprouver de la joie à l'approche de ce mois important :

  Rester vivant jusqu'à l'avènement du mois de Ramadan est l'un des grands bienfaits qu'Allah accorde au serviteur musulman. En effet, Ramadan est une occasion de bienfaisance, les portes du Paradis s'ouvrent et ceux de l'Enfer se ferment. C'est le mois du Coran et des expéditions décisives dans notre religion. Allah, Très-Haut, dit : « Dis : [Ceci (le Coran) provient] de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde ; Voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent. » (Coran : 10/58).
- S'acquitter consciencieusement du jeûne obligatoire :

  Abou Salama (Qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : « J'ai entendu Aicha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) dire : "Il m'arrivait d'avoir à rattraper le jeûne du Ramadan et de ne pouvoir le faire qu'en Cha'bane." » (Rapporté par Al-Boukhari : 1849 et par Muslim : 1146).

  L'imam Al-Hafedh ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « On déduit de son souci de rattraper le jeûne en Cha'bane qu'il n'est pas permis de retarder le rattrapage

jusqu'à l'arrivée du prochain Ramadan . » *Fath Al-Bari* (4/191).

- Apprendre les dispositions qui régissent le jeûne et le mérite du Ramadan.
- S'empresser à terminer les occupations qui pourraient détourner le musulman des pratiques cultuelles au cours du Ramadan.
- Se réunir avec les membres de la famille tels l'épouse et les enfants pour leur expliquer les dispositions concernant le jeûne et encourager les plus petits à jeûner.
- Se procurer des livres qu'on pourrait lire à la maison ou offrir à l'imam afin qu'il les enseigne aux gens durant le Ramadan.
- Jeûner pendant le mois de Cha'bane pour bien se préparer au jeûne du Ramadan.

Un des avantages du jeûne de Cha'bane est que son jeûne, est comme un entraînement pour le jeûne du Ramadan, pour qu'il ne trouve pas des difficultés concernant le jeûne du Ramadan, mais plutôt il s'est entraînée au jeûne et s'y est habitué, et ainsi il commencera le mois de Ramadan activement et vigoureusement.

L'imam Abou Bakr Al-Balkhi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Le mois de Radjab est le mois de la semence, le mois de Cha'bane est celui de l'arrosage et le mois de Ramadan est celui du moissonnage. »

Il a dit aussi : « Le mois de Radjab est comme le vent, le mois de Cha'bane comme le nuage et le mois de Ramadan comme la pluie. Celui qui ne plante ni ne sème en Radjab et n'arrose pas en Cha'bane, comment veut-il récolter pendant le Ramadan ?

Voilà que Radjab s'est écoulé. Que vas-tu faire en Cha'bane si tu veux profiter du Ramadan ? voilà l'état de ton Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) et l'état des ancêtres pieux au cours ce mois béni…. Où te situes-tu par rapport à ces œuvres et ces hauts grades ?

D'après Aicha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) : « Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) jeûnait au point que nous nous disions qu'il n'allait pas rompre son jeûne, puis il s'abstenait de sorte que nous nous disions qu'il n'allait pas jeûner. Je ne l'ai jamais vu jeûner un mois entier en dehors du Ramadan. Je ne l'ai jamais vu jeûner aussi fréquemment qu'au mois de

Cha’bane. » (Rapporté par Al-Boukhari, 1868 et par Muslim, 1156).

D'après Oussama ibn Zaïd (Qu’Allah soit satisfait de lui) : « J'ai dit, ô Messager d'Allah ! Je ne te vois pas jeûner au cours d'un mois comme tu le fais en Cha’bane ? Il a dit : « C'est un mois situé entre Radjab et Ramadan, mois que les gens omettent. C’est un mois où les œuvres sont présentées au Seigneur de l'univers. Et j'aime que mes œuvres soient présentées alors que j'observe le jeûne. » (Rapporté par An-Nassaï : 2357 et jugé bon par Al-Albani dans *Sahih An-Nassaï).*

- Lire le Coran :

Salama ibn Kouheïl (Puisse Allah lui accorder Sa Miséricorde) a dit : « On disait que le mois de Cha’bane est le mois des récitateurs du Coran. Amr ibn Qaïs (Puisse Allah lui accorder Sa Miséricorde) avait l'habitude à l'arrivée de Cha’bane de fermer sa boutique et de se consacrer à la lecture du Coran. »

Pour connaitre les œuvres qu'il convient au musulman d’accomplir durant le mois de Ramadan, voir la réponse donnée à la question N° 26869 et la question N° 12468.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux..